



Union  
Centriste

# LA LETTRE

## MICHEL CANEVET

Sénateur du Finistère  
Membre de la commission des Finances



### Édito

Janvier 2021 – Lettre n° 26

#### Confiance en 2021

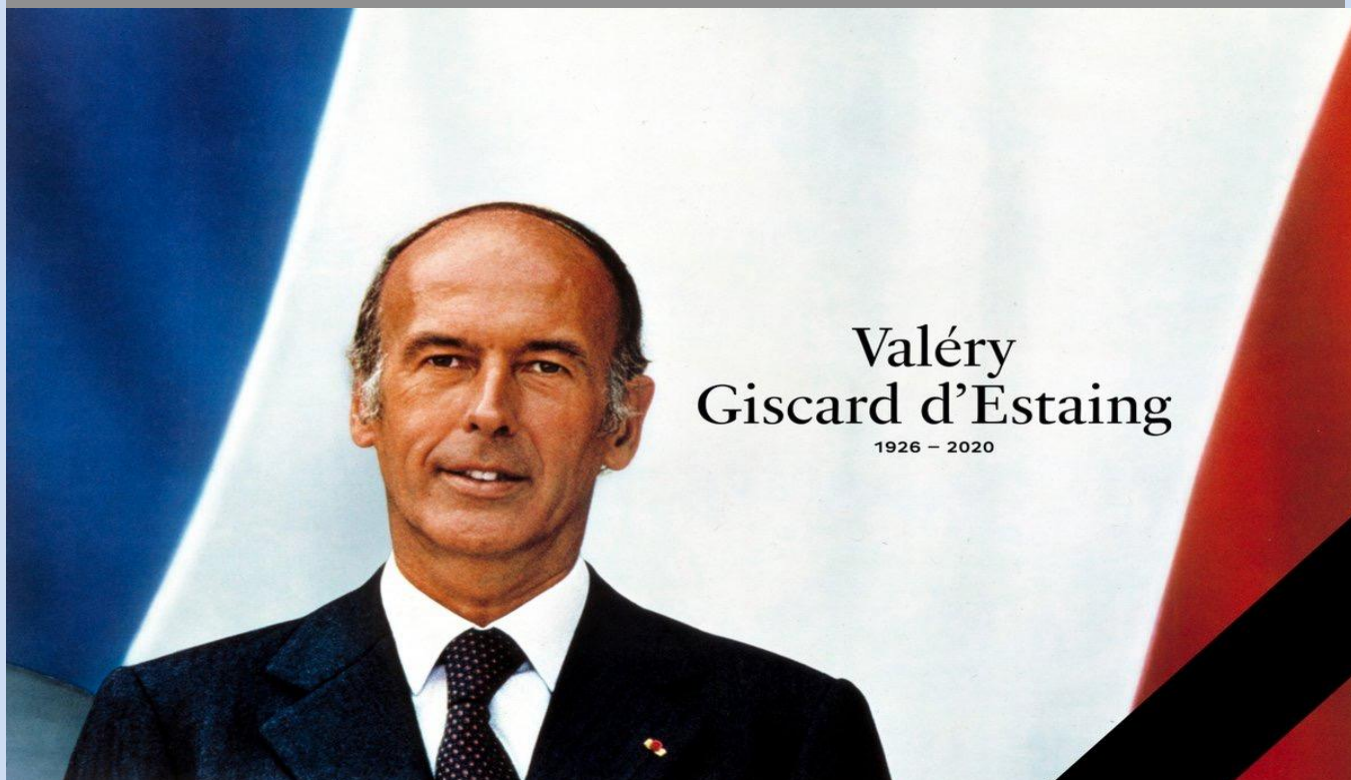
Même si les premiers jours de l'année ne donnent pas encore beaucoup de signes d'espoir quant à la résorption de la crise sanitaire, l'annonce du déploiement du vaccin doit être, pour nous, un signe de confiance en l'avenir. Par le passé, de nombreuses crises sanitaires ont pu être jugulées par des antidotes vaccinaux, qui font que l'état de santé des habitants s'est globalement amélioré sur notre planète. De nombreux laboratoires y ont travaillé ces derniers mois, avec plus ou moins de succès, comme le montre le retard pris par le principal pôle pharmaceutique français, SANOFI. Mais la commande européenne permet de surmonter ces délais et d'engager les séquences de vaccinations, comme entamées dans le Finistère à l'hôpital Lejeune de Saint Renan lundi dernier, et qui vont s'accroître dans les jours à venir, à partir du CHRU de Brest.

Il nous faut maintenant tenir le cap économique, de nombreuses entreprises subissant les conséquences des confinements ou couvre-feux générés par cette crise sanitaire, mais également avec le Brexit, effectif depuis le 1er janvier, décidé, rappelons-le, par les Britanniques. Un troisième élément est à prendre en compte dans les mutations économiques, c'est la transition écologique, voulue par de plus en plus de nos concitoyens, intégrant les conséquences climatiques des activités humaines. Cette évolution implique des changements de comportement dans nos attitudes quotidiennes, notre consommation, à même de bouleverser certaines filières économiques. L'État se doit d'accompagner ces mutations, en conservant le sens des équilibres financiers. C'est un travail approfondi à mener dans les mois à venir pour bien faire comprendre que tout ne peut être compensé par les pouvoirs publics. Notre action collective devra être amplifiée, pour surmonter cette transition, au niveau de l'emploi par exemple, quand on observe que des entreprises peinent à recruter, malgré un haut niveau d'inscrits à Pôle Emploi. Nous ne devons donc pas relâcher nos efforts, mais au contraire les accentuer, pour donner confiance en l'avenir.

Alors, bonne et enthousiaste année 2021 à chacun.

Michel CANÉVET

# HOMMAGE



Valéry  
Giscard d'Estaing  
1926 – 2020

Le Président Valéry Giscard d'Estaing reste pour moi un grand réformateur pour notre pays mais également un visionnaire pour l'Europe.

Son bilan rappelle au peuple français, à ceux qui ont vécu sa présidence, mais aussi aux plus jeunes, les nombreuses avancées sociales qui ont ponctué son septennat : la loi sur l'IVG, la majorité à 18 ans, le divorce par consentement mutuel, le droit des femmes, etc.

En tant que parlementaire, je ne peux oublier sa révision constitutionnelle d'octobre 1974 qui a élargi à 60 députés ou 60 sénateurs la saisine du Conseil constitutionnel. Cette réforme, souvent méconnue, est pourtant essentielle pour notre démocratie car elle permet, encore aujourd'hui, aux groupes politiques minoritaires et à l'opposition de demander au Conseil constitutionnel de vérifier qu'une loi est bien conforme aux droits et libertés affirmés dans le texte de la Constitution.

Précurseur de l'Euro, avec le Système Monétaire Européen, il a eu l'Europe chevillée au cœur tout au long de sa vie. C'est notamment lui qui proposera l'élection des députés du Parlement de Strasbourg au suffrage universel direct, ce qui sera chose faite en 1979. Plus récemment, c'est encore à lui que l'on demandera d'élaborer le projet de constitution de l'Union européenne.

Enfin, il a su construire une famille politique, ma famille politique, centriste et centrale sur l'échiquier politique. Sa volonté de rassembler, « deux français sur trois », en allant au-delà de l'opposition droite/gauche, stérile à ses yeux, reste plus que jamais d'actualité.



## Budget pour 2021



Le Parlement a définitivement adopté le projet de loi de finances pour 2021 le 17 décembre dernier. Celui-ci contient notamment des mesures issues du Plan de relance présenté par le Gouvernement. Au niveau local, si les impôts de production diminuent d'environ 10 milliards d'euros – les collectivités concernées étant compensées - les dotations de l'Etat aux collectivités sont stables, enregistrant une très légère hausse, notamment pour le FCTVA et la dotation de solidarité rurale (DSR).

Lors de l'examen du texte, le Sénat a adopté plusieurs amendements que j'avais déposés. Je proposais notamment d'exonérer de redevance d'occupation du domaine public maritime les entreprises conchylicoles pendant 3 mois, pour leur permettre de faire face à la crise engendrée par la pandémie. Un autre amendement améliorait le statut fiscal des veuves d'ancien combattant, afin d'élargir l'éligibilité à la demi-part supplémentaire ; un troisième portait sur la contemporanéisation du FCTVA. Un dernier amendement portait sur la pérennité des exonérations de charges sociales salariales, par un dispositif de remboursement, pour les compagnies maritimes françaises dans le transport international de passagers. En nouvelle lecture, l'Assemblée nationale a malheureusement supprimé ces dispositions, comme bon nombre des apports du Sénat.

Rapporteur spécial, au titre de la commission des finances, sur la mission budgétaire « Aide publique au développement », j'ai porté l'attention sur le nécessaire rééquilibrage de la politique française en la matière, et sur les mutations parfois non maîtrisées de l'Agence française de développement (AFD), opérateur de l'Etat en matière de développement.

Je me félicite qu'un projet de loi relatif à la programmation de la politique de développement, et qui comprend notamment des dispositions de recadrage de l'AFD, ait été présenté au Conseil des Ministres le 16 décembre dernier.

Le vote du PLF vient conclure une longue séquence budgétaire, avec l'examen de quatre projets de lois de finances rectificatifs.

## Financement de la sécurité sociale

---

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 a été promulguée le 14 décembre dernier. Celle-ci prévoit un déficit qui devrait atteindre 32,2 milliards d'euros pour la branche maladie, branche la plus touchée, et un déficit cumulé de 57,5 milliards d'euros en 2020 pour les administrations de sécurité sociale (ASSO) prises dans leur ensemble.

Outre la mise en place de la nouvelle branche de soutien à l'autonomie, ce texte prévoit, en raison de la crise sanitaire, la création d'une contribution exceptionnelle des organismes complémentaires (mutuelles notamment) aux dépenses liées à la gestion de l'épidémie de covid-19 au titre des années 2020 et 2021.

Par ailleurs, sont entérinées la prolongation du dispositif d'indemnité en cas d'activité partielle et la création d'un dispositif complémentaire d'exonération des bénéficiaires pour les secteurs fermés totalement ou situés dans les zones de couvre-feu et ayant subi une baisse d'activité.

Un de mes amendements, adopté par le Sénat mais supprimé par les députés, proposait l'ouverture d'une expérimentation supplémentaire en télémédecine.

## Question au Gouvernement

---

Le 16 décembre dernier, j'ai interpellé le Premier ministre, dans le cadre de la séance hebdomadaire de questions au Gouvernement, sur un sujet de souveraineté économique. En effet, le groupe BpiFrance, qui gère notamment le suivi du prêt garanti par l'Etat (PGE) aux entreprises, s'est tourné vers la société Amazon Web Services pour l'hébergement de ses données. Celles-ci sont évidemment sensibles, et l'on peut regretter que BpiFrance ne se soit pas tourné vers une solution nationale qui permettrait de préserver et d'affirmer notre souveraineté.

La réponse gouvernementale n'a pas été rassurante, car, contrairement aux États-Unis, dont les administrations défendent leurs entreprises, la France ne le fait pas assez. Jusqu'à quand les administrations françaises vont-elles continuer à confier nos intérêts vitaux à des opérateurs extérieurs ? Prenons la mesure du problème et faisons confiance à des entreprises françaises ou européennes pour conserver nos données : elles sont capables de le faire !

Revoir ci-dessous ma question

[https://videos.senat.fr/video.1857482\\_5fc5fa0b8908f.seance-publique-du-1-decembre-2020-matin?timecode=8500962](https://videos.senat.fr/video.1857482_5fc5fa0b8908f.seance-publique-du-1-decembre-2020-matin?timecode=8500962)

# MES PRIORITÉS

## Liaisons transmanche



Dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, et de l'impact de la crise sanitaire, le secteur des liaisons transmanche est fortement touché. C'est pourquoi j'ai déposé, avec ma collègue sénatrice de l'Orne Nathalie Goulet, une proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur cette filière vitale pour notre économie littorale. Un de mes amendements au projet de loi de finances, adopté par le Sénat et malheureusement supprimé par les députés, ouvrirait la voie à des exonérations de cotisations pour les entreprises du secteur afin de leur permettre de faire face à la situation économique.

## Ravages des choucas des tours

Face aux problèmes causés par les choucas des tours, qui déciment les parcelles des agriculteurs finistériens, mais causent également de nombreuses nuisances pour tous les habitants de notre département, j'ai défendu un amendement au Sénat dans le cadre du projet de loi de finances pour trouver une juste indemnisation pour nos agriculteurs, durement éprouvés. Avec de nombreux élus bretons, nous nous sommes mobilisés pour interpeller le Gouvernement afin que des solutions pérennes soient trouvées au plus vite.

## « Oubliés du Ségur de la Santé »

Le 1er décembre dernier, j'ai interrogé la Ministre déléguée à l'Autonomie sur la situation des personnels de santé qui ne bénéficient pas de la prime de 183 euros dont le principe a été acté et mis en œuvre après les accords dits du « Ségur de la Santé » en juillet dernier, et ce qui était prévu pour ces derniers. J'ai notamment évoqué auprès de la Ministre les interpellations récentes des personnels des SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) du CIAS du Haut Pays Bigouden, de la mutualité dans le Pays Bigouden Sud, de l'Hôpital de Douarnenez et du CSAPA de l'Hôpital de Quimperlé, mécontents de ne pas en bénéficier. Outre le libre choix de l'institution ou du maintien à domicile pour nos anciens, se pose la question de l'attractivité de ces métiers. La ministre Brigitte Bourguignon a répondu qu'une négociation allait être menée pour évaluer les besoins de ces métiers et établissements très divers, sous la direction Michel Laforcade, ancien Directeur Général d'ARS, afin de prendre les décisions qui s'imposent, sans passer par un rapport, pour aboutir à des propositions au premier trimestre 2021.

[Revoir ma question ici](#)

## Adoption du Projet de Loi relatif aux délais d'organisation des élections municipales partielles

Le 10 décembre, j'ai voté le projet de loi relatif aux délais d'organisation des élections municipales partielles et des élections des membres des commissions syndicales. Ce texte, promulgué le 24 décembre, prévoit de sécuriser et d'introduire une certaine souplesse dans l'organisation des élections partielles, compte tenu de l'incertitude engendrée par la situation sanitaire actuelle. Il s'agit de pouvoir convoquer ces élections partielles dès que la situation sanitaire le permet et, au plus tard, le 13 juin 2021. Il s'agit d'une date butoir, les scrutins pouvant être organisés beaucoup plus tôt dans l'année, notamment dans les départements les moins touchés par le virus. Dans le Finistère, plusieurs communes se trouvent dans cette situation.

## Proposition de loi sur les langues régionales

---

Ce texte, relatif à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion et porté par le député du Morbihan Paul Molac, a été adopté par le Sénat, le 10 décembre. Il s'agit notamment de reconnaître dans la loi la signalétique bilingue et son article 9 autorise désormais les signes diacritiques en langue régionale dans les actes d'état-civil. Une victoire pour tous ceux qui militent, comme moi, pour la reconnaissance du ñ, comme pour le petit Fañch par exemple. Cette proposition a été renvoyée, en seconde lecture, devant l'Assemblée nationale.

# EN FINISTÈRE & EN BRETAGNE



- Lundi 19 octobre 2020 : je participe à la visioconférence organisée par le Préfet qui présente tous les quinze jours un bilan quant à la situation sanitaire du département au regard de l'épidémie de covid-19, ainsi que les conséquences de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par le décret du 14 octobre.

- Mercredi 21 octobre 2020 : visioconférence du Recteur d'Académie après l'assassinat du Professeur Samul Paty afin d'échanger sur l'accompagnement des écoles et des établissements de la région académique Bretagne.

- Lundi 26 octobre 2020 : les responsables cornouillais de l'Association d'Accompagnement aux Victimes de Violences Intra-Familiales viennent me présenter leur association ainsi que leurs projets. En Cornouaille, on peut évaluer à environ 1 par jour le nombre de situation de violence sur conjoint ou enfant !

- Lundi 26 octobre 2020 : je reçois à la permanence un chef d'entreprise quimpérois et son avocat qui me sensibilisent à la problématique des Certificats d'Economie d'Energie. Je soutiendrai leur démarche à travers un amendement lors du PLF 2021.

- Vendredi 30 octobre 2020 : réunion en visioconférence avec la Préfecture pour évoquer la situation sanitaire, la rentrée scolaire et les mesures de sécurité.

- Mercredi 3 novembre 2020 : Par visioconférence a eu lieu la création du club des « Eaux du terroir », auquel j'ai adhéré volontiers. Avec deux producteurs dans le Finistère, Isabelle à Saint Goazec et les eaux Mont d'Arrée, le Finistère se tient bien dans le club des « Eaux du terroir ».

- Vendredi 6 novembre 2020 : visioconférence préfectorale sur les Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

- Lundi 9 novembre 2020 : réunion bimensuelle en visioconférence avec la Préfecture pour évoquer l'évolution de la situation sanitaire.

- Mercredi 11 novembre 2020 : j'assiste aux cérémonies du 11 novembre à Plonéour-Lanvern.

- Mercredi 11 novembre 2020 : j'accompagne Annick Girardin, la Ministre de la mer à la Pointe Saint Mathieu, en Plougonvelin, où elle assiste à une cérémonie dédiée aux marins péris en mer.

- Lundi 16 novembre 2020 : nouvelle réunion en visioconférence avec la Préfecture pour évoquer la situation sanitaire.

- Vendredi 13 novembre 2020 : je reçois à la permanence une chef d'entreprise qui m'interpelle sur une situation juridique que rencontrent les TPE. Une question écrite sur le crédit d'impôt sera déposée à ce sujet.

- Vendredi 13 novembre 2020 : réunion avec des responsables de la CCIMBO, pour faire le point sur un amendement du PLF 2021.

- Lundi 23 novembre 2020 : visioconférence avec la Préfecture sur la situation sanitaire dans notre département. Avec 38 cas d'exposition à la Covid19 pour 100.000 habitants, le Finistère voit son taux d'incidence fortement baisser, signe d'un comportement sérieux de nos concitoyens.

- Vendredi 4 décembre 2020 : j'assiste à la réunion du SDIS 29 en Mairie de Plonéour-Lanvern.

- Lundi 7 décembre 2020 : visioconférence bimensuelle avec la Préfecture sur la situation sanitaire dans notre département.

- Mercredi 9 décembre : réunion préfectorale sur le comité de suivi du Plan de Relance.

- Vendredi 11 décembre 2020 : je participe à l'Instant Politique, sur la chaîne TÉBéo.

- Lundi 14 décembre 2020 : nouvelle visioconférence bimensuelle avec la Préfecture sur la situation sanitaire dans notre département.

- Lundi 14 décembre 2020 : j'organise une visioconférence avec une dizaine de parents qui souhaitent me sensibiliser à l'Instruction en Famille (IEF), un enseignement à domicile qui pourrait être menacé par le projet de loi sur les « Valeurs républicaines ».

- Jeudi 17 décembre 2020 : réunion à la Préfecture sur la thématique des « ressources municipales - Iles de Sein & Molène », en présence de Didier DELHALLE, Maire de Molène, Didier FOUQUET, Maire de Sein, Didier LE GAC, Député, Yann LE MEUR, du Cabinet Ressources Consultants Finances, Monsieur le Préfet et de la DDFIP.



# Contacts

## ***Au Sénat***

Octave LOIZILLON  
Tél. 01.42.34.28.70

## ***À Quimper***

*Catherine BILIEC & Jean-François LE GOFF*  
Tél. 02.98.87.84.92